

Acteurs Concernes

La planification après en jeux ou non.

Directe

- les autorités communales (conseil communal),
- les chefs de villages,
- Les associations féminines et de jeunes,
- Les structures associatives et privées de maintenance et de gestion des infrastructures eau,
- Les organisations socio professionnelles

D'appui Conseil

- Les services techniques
- Les partenaires au développement

De Contrôle et d'Approbation

- Les services techniques
- Les partenaires au développement



La Planification concertée est la clef du développement local

« Nous ne pouvons pas avoir de l'argent si tout le monde ne tombe pas d'accord. Il faut le consentement tout le monde sur un travail. Pour ce qui concerne l'extension du réseau, tout le monde est tombé d'abord pour la réalisation. Au début il y avait des petits problèmes mais Dieu nous a aidé nous avons pu nous mettre d'accord. Les difficultés étaient le manque de confiance entre notre association et la commune. La commune pensait que toutes les recettes d'eau revenaient à la mairie. Après les concertations, il a été expliqué que l'eau appartenait à la mairie et que les recettes de l'eau ne pouvaient être utilisées que pour gérer des problèmes liés à l'eau. Ensuite, la commune a compris et elle a cédé les recettes les recettes à l'association ».

Auteurs : Mme Guindo Fatoumata Sidibe; Mr. Simpara Mamadou; Mr. Berthé Yacouba

Délégation D IC Sahel
B.P. 3066 Bamako Tél: (+223) 22 44 460 ;
E-mail: icsahel@icsahel.org;
Web: www.intercooperation.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

inter
cooperation

Capitalisation d'expérience

Eau, terre et communautés



*Planification Participative Locale du
Développement et Organisation de la
Gestion de l'Eau*



Décentralisation du processus de décision

Afin d'améliorer la bonne gouvernance, le gouvernement du Mali a instauré la décentralisation du processus de décisions.

Cette décentralisation vise la responsabilisation des acteurs locaux. Dans le secteur de l'eau, elle concerne aussi bien l'initiation, que la conception et la réalisation des infrastructures hydrauliques.

« Le début de toute chose est difficile, la décentralisation est une nouvelle chose chez nous. Au début de la décentralisation si tu demandais aux autorités de la commune, ils disaient qu'ils sont à part et le conseil villageois à part. Mais la mairie et le conseil villageois ne peuvent pas se passer l'un et l'autre ».



Enjeux de l'Approche

- Obtenir un consensus autour des problématiques de développement par l'ensemble des catégories d'acteurs
- Appropriation du document par l'ensemble des acteurs locaux,
- La solidarité dans la mise en œuvre de développement communal.
- Facilitation de la mobilisation des ressources locale pour les contributions financières et autres



Planification Participative Locale

Les collectivités territoriales règlent par leurs délibérations, les affaires relatives au développement économique, social et culturel. En rapport avec le niveau de responsabilité transféré, elles élaborent leur « Plan de Développement Economique, Social et Culturelle », communément appelé PDSEC.

Pour ce que concerne l'élaboration de notre programme de développement communal, nous avons passé par différentes phases qui nous ont permis de relever les difficultés des besoins des populations dans tous les domaines :

- D'abord l'information des conseillers, des services techniques et des autorités villageoises ;
- Ensuite on est allé à l'atelier de lancement ;
- Et après un atelier de recueil des problèmes des aspirations des populations.

C'est partant de là qu'on a avancé au niveau des villages, à savoir les besoins des populations en matière hydraulique



Le PDSEC constitue un ensemble cohérent d'objectifs et de stratégies sur un horizon temps (3-5 ans). Il doit être élaboré dans un processus participatif qui implique l'ensemble des populations de la commune

Objectifs De La Planification Participative Locale

Le PDSEC est une projection de besoins d'une communauté à court, moyen et long terme, selon la prévision et l'allocation des ressources disponibles.

Les approches participatives permettent une meilleure implication de la population dans la réalisation de toutes les actions de développement de la collectivité. C'est la population elle-même qui exprime le besoin, c'est elle qui fait la priorisation, donc au moment de la réalisation, il y a moins de problème pour les pousser à donner leur contribution



Les objectifs visés par la planification participative sont de :

- Promouvoir le dialogue entre les élus locaux et populations sur les questions de développement,
- Coordonner les initiatives de développement au niveau communal
- D'assurer la gestion rationnelle des problèmes, et la cohérence entre les différents niveaux de planification ;
- D'atteindre un certain nombre d'objectifs dans l'espace communal et même intercommunal.

